
AGIR POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE



NOS MEMBRES



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

fastt
Et la vie des intérimaires est facilitée
www.fastt.org



Essentiel pour moi

FACE
Les entreprises ont le talent



LE GROUPE LA POSTE

KEOLIS



pôle emploi



	Infographies des inégalités en matière de mobilité.....	4
	Édito : Agir pour une mobilité plus inclusive.....	5
	Les membres du LMI s'engagent pour une mobilité plus inclusive....	6
CHAPITRE I	L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT TERRITORIAL.....	11
CHAPITRE II	L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT ÉCONOMIQUE.....	17
CHAPITRE III	L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT SOCIAL.....	23
CHAPITRE IV	L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ PÉNALISE LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES.....	29
CHAPITRE V	L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST COGNITIVE.....	33
CHAPITRE VI	LES MISSIONS ET LES PRIORITÉS DU LMI.....	38

1/3 DES JEUNES SANS DIPLÔME

A REFUSÉ UN EMPLOI À CAUSE DU TRANSPORT

2 MILLIONS DE PERSONNES

RECONNUES HANDICAPÉES ÉTAIENT AU CHÔMAGE EN 2015
(SOIT DEUX FOIS PLUS QUE LA MOYENNE NATIONALE,
FAUTE SOUVENT DE NE PAS POUVOIR PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE)

78 % DES HABITANTS

DE COMMUNES RURALES DÉCLARENT NE DISPOSER QUE
DE LEUR VÉHICULE POUR SE DÉPLACER,
CONTRE 36 % DANS LES AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS

25 % DU REVENU

C'EST LA PART DU BUDGET CONSACRÉE À LA MOBILITÉ
CHEZ LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

13 MILLIONS DE FRANÇAIS

SE DISENT « ÉLOIGNÉS DU NUMÉRIQUE ».
500 000 N'ONT « SIMPLEMENT PAS ACCÈS » À INTERNET CHEZ EUX

AGIR POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE



En 2016, le Laboratoire publiait son « plaidoyer pour une mobilité inclusive » avec une ambition forte : replacer la mobilité au cœur du débat public. Mission réussie.

Après les Assises de la mobilité auxquelles le Laboratoire a apporté son expertise, la loi d'orientation des mobilités vient tout juste d'être promulguée le 24 décembre et publiée au *Journal officiel*. Cette boîte à outils de 189 articles constitue-t-elle une réponse forte aux fractures et aux injustices que connaissent les territoires, mais aussi au choix de société que nous voulons pour nos prochaines générations ? Des questions fondamentales, alors que le droit à la mobilité est un droit générique qui régit tous les autres droits.

Tout autant mobilisé, le Laboratoire agit au quotidien sur les territoires, soutenu par des acteurs publics, privés, de la société civile pour réfléchir, partager des expériences pour apporter des réponses concrètes et co-constructives et faire émerger des solutions pérennes et accessibles à tous.

Définitivement, le LMI est entré dans une nouvelle phase et publie à cette occasion les grands axes de sa réflexion : « Agir pour la mobilité inclusive » : quatre priorités pour accompagner les usagers et les territoires dans leurs projets de mobilités, mais aussi pour préparer à ce qui signifiera « être mobile » dans le monde de demain.

Car agir pour la mobilité inclusive, c'est non seulement appréhender la mobilité dans sa globalité en incluant en amont toutes ses dimensions : sociale, économique et cognitive, mais c'est aussi replacer la mobilité au croisement des grandes mutations sociétales en cours, qu'elles soient écologiques, numériques, économiques, politiques ou démographiques.

À nous tous de modeler l'avenir que nous voulons.

Valérie Dreyfuss
Déléguée générale

LES MEMBRES DU LMI S'ENGAGENT POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



« L'ADEME est entrée naturellement dans le Laboratoire de la Mobilité inclusive pour apporter une contribution active à l'analyse de la précarité dans la mobilité et participer à construire de nouvelles solutions. Si l'initiative nous a séduits, c'est en raison de la variété

des membres mobilisés par le Laboratoire et de la volonté affichée d'effectuer un travail collégial sur ce vaste thème. »

Pierre Taillant
Économiste



AG2R LA MONDIALE



« Dans le cadre de notre engagement sociétal, favoriser la mobilité des seniors et leurs sorties s'intègre à notre action en faveur du bien-vivre ensemble. Nous nous sommes investis dans le projet du Laboratoire de la Mobilité inclusive, car ce dernier a vocation à trouver des solutions pratiques et concrètes pour

pallier les difficultés de mobilité que connaissent de nombreuses personnes, notamment les personnes âgées. C'est cette dimension à être un laboratoire d'expérimentation qui nous a véritablement poussés à rejoindre cette structure car elle correspond à notre vision. »

François-Marie Geslin
Membre du Comité de direction groupe
en charge de l'engagement sociétal

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



« La Croix-Rouge française fonde son action sur l'engagement de ses 60 000 bénévoles, répartis dans plus de 1 000 délégations et unités couvrant l'ensemble du territoire, et de ses 17 000 salariés. Désireuse de rester au plus près des populations et de leurs besoins, la Croix-Rouge

française met la proximité territoriale au cœur de ses actions dans le champ de la mobilité inclusive. En 2019, la Croix-Rouge française s'est également engagée dans une grande démarche d'innovation sociale permettant de développer de nouvelles réponses de mobilité pour et avec les populations les plus modestes. »

Cyprien Noble
Chargé de mission Mobilités

ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS



« L'École d'urbanisme de Paris forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement dans leur grande diversité : métiers de la planification, de la fabrication, de la gestion et des usages de la ville et des territoires. Elle allie la pratique opérationnelle et l'approche

scientifique, préparant ses diplômés à l'action, à la décision et à l'innovation. Elle propose un master en Urbanisme et Aménagement et plusieurs diplômes interuniversitaires. Elle accueille chaque année près de 400 étudiants de niveau master. »

Marie-Hélène Massot
École d'urbanisme de Paris – Université Paris EST-Créteil

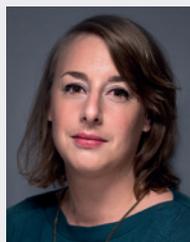
LES MEMBRES DU LMI S'ENGAGENT POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE



« Le Laboratoire de la Mobilité inclusive est une fondation sous l'égide de FACE. Le développement d'une mobilité pour tou.te.s s'inscrit dans notre objet et nos engagements : la Fondation agir contre l'exclusion, fondation reconnue d'utilité publique, agit

avec son réseau de plus de 6 000 entreprises pour prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion. Favoriser l'insertion socio-professionnelle de tou.te.s implique d'engager avec les entreprises des actions en faveur de la mobilité inclusive sur les territoires. »

Laurence Drake
Déléguée générale



« Le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) propose aux salariés intérimaires des services pour faciliter la vie quotidienne et professionnelle. Le FASTT apporte des réponses concrètes aux situations urgentes, soit parce qu'elles présentent

un risque de fragilisation sociale, soit parce qu'elles empêchent la réalisation d'une mission. Ces solutions contribuent à faciliter l'accès à l'emploi et sécurisent les parcours. Elles visent à éviter les ruptures de parcours professionnels. »

Amélie Pajot



« Créée début 2014, la Fondation d'entreprise Michelin a pour ambition de porter des projets d'intérêt général, dans tous les pays où le groupe est implanté. La Fondation soutient des projets dans cinq domaines : Mobilité durable, Protection de l'environnement,

Sport et santé, Éducation et solidarité, Culture et patrimoine. La Fondation a mécéné depuis sa création 310 projets dans une trentaine de pays sur ces cinq domaines. L'ambition de la Fondation est d'avoir une activité philanthropique qui aide toujours plus nos communautés et qui affirme pleinement le rôle sociétal qu'elle entend jouer. Elle contribue à porter les valeurs et la raison d'être du groupe. »

Philippe Legrez



Essentiel pour moi



« La mobilité est devenue pour beaucoup un facteur d'exclusion et d'isolement. Pour nous, c'est un droit qui doit être accessible à tous et particulièrement aux personnes les plus fragiles ou les plus isolées. C'est notre mission en tant qu'assureur mutualiste de toutes les mobilités et

nous y travaillons chaque jour à travers de nouvelles offres de services à la fois inclusives et innovantes, et à travers des partenariats forts avec des acteurs qui proposent de nouvelles solutions de mobilité au plus près de chez vous. Le groupe Macif se mobilise dans toutes ses activités, notamment à travers sa fondation, pour soutenir et développer de nouvelles mobilités plus inclusives pour tous, plus économiques pour chacun et plus durables pour la planète et notre climat. »

Franck Janowsky
Responsable RSE groupe – Direction de l'Engagement Macif

LES MEMBRES DU LMI S'ENGAGENT POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE



« La Fondation PSA, née en 2011 d'une volonté du groupe PSA, centre sa mission sur la mobilité solidaire pour lever les freins à l'insertion et favoriser l'accès à l'éducation et la culture. Elle est un élément fort de sa politique de responsabilité sociale, qui s'exprime par le soutien

à des initiatives locales innovantes, ainsi que par la conduite de partenariats d'envergure nationale. Elle a déjà accompagné près de 600 projets portés par des associations, ONG et structures d'intérêt général. »

Karine Hillaireau
Déléguée générale



LE GROUPE LA POSTE



« Le groupe La Poste agit pour la cohésion sociale et territoriale. Il est, du fait de son histoire et de ses missions de service public, un partenaire privilégié des territoires. Il agit pour permettre à chacun de bien vivre en tout point du pays.

Opérateur de premier plan dans le paysage économique local, La Poste contribue, par son implication et son maillage de proximité exceptionnel, à la dynamique des territoires et accompagne l'évolution des façons de travailler, de consommer et d'habiter. »

Muriel Barnéoud
Directrice de l'Engagement sociétal

KEOLIS



« Keolis fait de l'accessibilité universelle une exigence de chaque instant et un réflexe pour chacun de ses collaborateurs. Pour cela, Keolis s'engage à :

- sensibiliser son personnel aux enjeux de l'accessibilité, et notamment changer le regard sur le handicap ;
- accompagner les autorités organisatrices de la mobilité via ses experts répartis sur le territoire ;
- convaincre les collectivités que l'objectif de cette démarche est de permettre à tous de se déplacer chaque jour, facilement et simplement ;
- diffuser les bonnes pratiques au sein du groupe, mais aussi auprès de nos sous-traitants et fournisseurs. »

Daniel Courtol
Directeur Expérience client groupe



« Mob'In France, ce sont des compétences pédagogiques, une capacité à innover et à développer des projets qui favorisent la mobilité inclusive des publics en situation de précarité. Ainsi, plus de 150 structures, sur le territoire national, proposent services de location solidaire, auto-écoles associatives, garages solidaires, transports solidaires, covoiturage organisé, autant d'activités réunies au sein de plateformes de mobilité, au service de la mobilité inclusive. »

Thomas Chevillard

LES MEMBRES DU LMI S'ENGAGENT POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE



« Consolider notre rôle de facilitateur des mobilités constitue un objectif majeur pour Pôle emploi. Véritable levier pour la réalisation des parcours d'insertion professionnelle et la satisfaction des besoins de recrutement des entreprises, la mobilité appelle une action ambitieuse, de proximité, mais surtout collective. Car c'est en s'associant aux collectivités compétentes et aux opérateurs qui – au quotidien – œuvrent pour la mobilité de tous, que nous parviendrons à apporter des solutions adaptées aux besoins des territoires et de nos publics. »

Jean Bassères
Directeur général



« On est à la campagne, j'ai une vieille voiture, si elle lâche je ne sais pas ce que je vais faire », « la ville est divisée en plusieurs quartiers et pour certains, les bus passent assez rarement » (contribution au grand débat national Secours Catholique mars 2019). Le Secours Catholique-Caritas France défend le droit à la mobilité pour tous, une mobilité durable qui prenne en compte les besoins des plus précaires. Le SCCF, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, combat les causes de la pauvreté et souhaite s'associer avec les personnes en situation de précarité pour co-construire des solutions, en visant l'émergence d'une société juste et fraternelle. »

Daphné Chamard-Teirlinck
Chargée de projet Mobilité inclusive et durable
Direction Action et Plaidoyer France-Europe



« Favoriser l'insertion professionnelle et sociale en développant des services de mobilité est le moteur de l'existence du Réseau APREVA. S'investir au sein du Laboratoire de la Mobilité inclusive nous permet de porter la voix des garages et loueurs sociaux & solidaires au niveau national, notamment en émettant des avis et demandes communes qui favorisent la mobilité inclusive et la lutte contre la précarité. »

Albine Séris
Déléguée générale



« Dans un contexte de crise écologique et sociale avec la mobilité au cœur, SNCF affirme plus que jamais sa raison d'être « apporter à chacun la liberté de se déplacer facilement en préservant la planète » et en fait sa raison d'agir en proposant des solutions de mobilité pour tous, flexibles, économes et porte à porte : offres low-cost pour permettre aux budgets les plus modestes de voyager, solutions de mobilités partagées dans les zones peu denses pour faciliter la mobilité du quotidien, accompagnement à la mobilité pour les publics les plus fragiles, autant d'actions mises en œuvre pour attirer davantage de clients vers le train et favoriser une mobilité bas carbone. »

Sophie Chambon-Diallo
Directrice du Développement durable

LES MEMBRES DU LMI S'ENGAGENT POUR UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE



« La mobilité constitue un facteur clé de développement économique et d'intégration sociale. En tant qu'acteur majeur de l'énergie, nous sommes convaincus de l'importance de développer des solutions innovantes de mobilité inclusive, en partenariat avec différents types

d'acteurs publics, privés et associatifs. Total Foundation souhaite élargir son champ d'action et développer de nouveaux modèles durables, en s'appuyant sur ses sites et territoires d'intervention. »

Yohana Pigla

Responsable Innovation sociale et Mobilité



« Transdev opère des solutions de mobilité en France et dans le monde. Le groupe s'investit depuis plusieurs années sur la question d'une mobilité accessible pour permettre à chacun de se déplacer de manière libre et autonome, quel que soit le territoire. Nos travaux

pour connaître finement les besoins, le rapport à la mobilité, nos réflexions sur la vulnérabilité, la recherche de solutions pour les zones rurales et pour favoriser le retour à l'emploi avec le projet Avesnois Mobilités ou encore notre présence au LMI vont dans ce sens. »

Sandrine De-Boras

Chef de projets Innovation

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE



« Si le LMI produit de la valeur commune, le partage d'expériences inspire et nourrit chacun dans le développement de ses activités. La mobilité inclusive est ainsi portée par les directions générales et infuse les politiques d'offres de chaque organisation membre. La diversité des membres du laboratoire, leurs actifs, leurs publics et réseaux, leurs maillages territoriaux, nous permettent de couvrir l'ensemble des parcours d'usage des mobilités. Des collaborations se nouent, des expérimentations voient le jour et peuvent être évaluées.

Ainsi, au-delà de ce que délivre le LMI et fort de sa vision d'ensemblier, depuis sa connaissance fine des publics et des territoires, chaque organisation membre identifie, accompagne et soutient des initiatives locales ou nationales au bénéfice d'un accès facilité pour tous, aux biens et services du quotidien. L'engagement et l'action des organisations membres valorisés dans ce rapport donnent à voir la capacité d'action de chacun et la force du collectif. »

Hubert Joseph-Antoine

Président du LMI



L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT TERRITORIAL

5,5 MILLIONS D'HABITANTS

VIVENT DANS LES 1 500 QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DANS LES AGGLOMÉRATIONS
DE MOINS DE 2 000 HABITANTS, SEULS

51 % DES PERSONNES

ONT ACCÈS À LA 4G,
CONTRE 74 % POUR PARIS

DANS LES COMMUNES DE MOINS
DE 1 000 HABITANTS, PLUS D'UN TIERS
DES HABITANTS N'ONT PAS ACCÈS À

UN INTERNET DE QUALITÉ
CELA REPRÉSENTE PRÈS DE

75 % DES COMMUNES

DE FRANCE
ET 15 % DE LA POPULATION

LE TEMPS D'ACCÈS MÉDIAN
AUX SERVICES VARIE ENTRE

4 ET 10 MINUTES

SELON LES TERRITOIRES

SOURCE : INSEE A PUBLIÉ UNE ÉTUDE SUR L'ACCÈS AUX SERVICES
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT TERRITORIAL

La fracture entre les métropoles, les centres-villes, les périphéries urbaines et rurales ne cesse de croître. Des territoires entiers sont devenus, à bien des égards, de véritables déserts où les populations se heurtent à une assignation à résidence.

Les habitants des zones peu denses (*un tiers des Français*), des territoires ruraux ou périurbains (*25 % des Français vivent en zone périurbaine*) sont confrontés à l'éloignement des services, des établissements scolaires et médicaux, aux difficultés d'accès aux transports en commun, au déficit d'offres multimodales, à l'allongement des trajets domicile-travail, entraînant une dépendance à la voiture et de potentiels risques de précarité énergétique, mais aussi des difficultés d'ordre organisationnel (*monoparentalité, emplois atypiques à horaires morcelés et/ou décalés*). Seuls 20 % des habitants de zone rurale disent avoir le choix entre plusieurs solutions de déplacement. De fait, 62 % d'entre eux prennent chaque jour leur voiture¹. Dans une même métropole, tous les quartiers ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi, les résidents des quartiers prioritaires de la ville (QPV) présentent un plus faible niveau de mobilité qu'ailleurs. Par exemple, la part des ménages non motorisés est plus importante dans les quartiers prioritaires (+ 12 à + 17 points) et la possession du permis y est moins répandue (- 22 à - 25 points)².

Les inégalités liées à l'accès au numérique sont également un fait territorial, conséquence d'une couverture inégale selon les régions. La fracture numérique touche près de 13 millions de Français qui se disent « éloignés du numérique ». Environ 500 000 Français n'ont « simplement pas accès » à internet chez eux³, ce qui pose la question de l'accès à l'information, de la possibilité de profiter des innovations et de mettre en œuvre des communautés solidaires et de partage. Les zones rurales sont celles qui subissent davantage les effets de la fracture numérique. Ainsi, près du tiers (31 %) des habitants des communes de moins de 1 000 habitants (*soit 73 % des communes en France*) ne peut pas accéder à un internet de qualité minimale, et près de la moitié d'entre eux (47 %) est privée de « bon » haut débit.

La fracture numérique est également une fracture sociale et culturelle. Le taux de connexion à internet varie ainsi de 54 % pour les non-diplômés à 94 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

¹ Observatoire société et consommation (Obsoco), en partenariat avec le cabinet Chronos

² Observatoire national de la politique de la ville - 2017

³ Rapport du Défenseur des droits sur la fracture numérique - Janvier 2019

ADEME

L'appel à manifestation d'intérêt « France Mobilités – Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables (TENMOD) »

L'AMI TENMOD s'inscrit dans une démarche globale de mise en œuvre par les territoires de projets de mobilités quotidiennes, durables, solidaires et innovantes sur le plan technique et/ou sociétal et/ou de la gouvernance. Les réponses des territoires peu denses, ruraux et de montagne ont fait l'objet d'une attention particulière. Cet AMI a été mené en 2018 et 2019, et sera reconduit en 2020. Chacun des lauréats bénéficie d'une mise en visibilité et de partage avec l'ensemble des partenaires et de l'écosystème France Mobilités. Les 61 lauréats révèlent une belle illustration d'initiatives portées par les territoires. L'AMI a permis une rencontre entre le besoin, les cas d'usages exprimés par le territoire et les offreurs de solutions. Il a permis de créer une dynamique très forte avec les communautés de travail régionales faisant se rencontrer, autour des services de l'État, de l'ADEME et du CEREMA, les offreurs de solutions et les collectivités.

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/france-mobilite-nouvelles-mobilites-durables-experimentees-sein-territoires>

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Les actions sociales de la Croix-Rouge française sur tous les territoires

Dans le cadre de son Programme Mobilités, fruit d'un partenariat national avec la Fondation PSA, la Croix-Rouge française déploie des dispositifs itinérants d'action sociale sillonnant les territoires pour apporter un soutien humain et matériel aux populations souffrant d'isolement géographique, d'isolement social ou de difficultés économiques. 53 dispositifs Croix-Rouge sur roues sont actuellement mis en œuvre, permettant de réaliser environ 36 000 rencontres par an. Au-delà des aides matérielles proposées aux personnes (alimentation, vêtements, produits d'hygiène, etc.), les dispositifs contribuent au renforcement du lien social en proposant un accueil collectif convivial et ouvert à tous. Ils offrent également un espace d'écoute et d'orientation, contribuant ainsi au renforcement de l'accompagnement des ménages. Pour compléter ces actions et permettre aux personnes d'accéder plus facilement aux ressources des territoires (services publics, commerces, loisirs, etc.), la Croix-Rouge française déploie également 34 dispositifs de transport solidaire, pour un total de plus de 10 000 trajets réalisés chaque année. Chaque année, environ 40 000 personnes bénéficient des actions du Programme Mobilités de la Croix-Rouge française.

FONDATION MACIF

Rezo Pouce, ou la promotion de l'auto-stop sécurisé

Depuis 2015, Fondation Macif et Transdev soutiennent Rezo Pouce dans son activité de promotion, auprès des collectivités, de la pratique de l'auto-stop sécurisé pour les courts trajets en zones peu denses. Existe en version vintage (inscription sur le site – pancarte à la main en bord de route) et 2.0 (avec géolocalisation sur appli). Aujourd'hui, Rezo Pouce est installé dans près de 2 000 communes en France, en Occitanie et en AURA principalement. Ses animateurs de transition viennent sur le terrain en appui des collectivités pour les aider à sensibiliser et à informer le public sur ce service qui s'inscrit en complémentarité des transports disponibles sur le territoire. Rezo Pouce expérimente actuellement RezoSeniors ainsi que RezoPro destiné aux salariés de TPE regroupées dans des centres-bourgs ou dans des zones d'activité en périphérie. Tout autant que des solutions de mobilité, Rezo Pouce, c'est une philosophie qui conjugue attention portée à l'environnement et désir de solidarité, philosophie soulignée par le choix statutaire d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

FONDATION PSA

Itinérance culturelle : tournées du MuMo (Musée Mobile) avec le soutien de la Fondation PSA

La Fondation PSA soutient le MuMo depuis sa création : initiative unique, [le MuMo présente gratuitement des œuvres d'art contemporain](#), prêtées par les FRAC dans un « camion-musée » aux personnes qui sont éloignées de la culture. Ce musée sur roues se déplace dans les territoires où l'offre culturelle est rare ou peu diversifiée. Le passage de ce [camion-musée](#) est alors un levier d'accompagnement à la découverte de l'art. Déjà plus de 150 000 enfants en France et dans 7 pays d'Europe et d'Afrique ont pris part aux [animations culturelles proposées par le MuMo](#). 60 % d'entre eux en France n'étaient jamais allés au musée auparavant. [Le MuMo](#) propose aussi des formations à l'art contemporain pour les enseignants ou les animateurs locaux afin de poursuivre [l'action initiée par le MuMo](#) dans les communes qui l'ont accueilli. Près de 500 enseignants et animateurs sont ainsi formés chaque année. La Fondation PSA permet également de mettre à disposition du MuMo des espaces d'exposition sur les sites industriels du groupe PSA afin de faciliter la rencontre avec les habitants de ces régions.

MOB'IN

Essaimage d'une plateforme de mobilité inclusive au sein du réseau Mob'In fédérant 150 structures sur 9 régions

Le réseau Mob'In accompagne les associations, adhérentes ou non, mais aussi les collectivités dans l'émergence d'une plateforme de mobilité inclusive au plus près de leurs territoires, des besoins de leurs habitants et de leurs acteurs. Ces interventions aboutissent à la mise en place de plateformes co-construites prenant en compte les acteurs et les spécificités du territoire. À ce jour, plus de trente essaimages ont été réalisés en métropole. À titre d'exemple, en 2018, 2 directeurs de structures adhérentes à Mob'In ont réalisé 10 jours d'interventions sur la côte ouest du Centre Manche. Il s'agissait d'accompagner la mise en œuvre d'une plateforme de mobilité inclusive, rurale, pour tous, multisite et évolutive, répondant aux spécificités du territoire, aux enjeux et besoins de ses habitants. Après avoir réuni un groupe projet, un état des lieux partagé de l'existant, en concertation avec les acteurs institutionnels et acteurs de mobilité locaux, a été réalisé. Sur cette base, les futures activités de la plateforme ont été définies, le dimensionnement de la plateforme, ses objectifs opérationnels et le budget prévisionnel ont pu être arrêtés. Un porteur a été identifié et une plateforme de mobilité est née, favorisant l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire tant sur le plan économique, social qu'environnemental. Ce territoire a été par la suite lauréat de l'appel à projets French Mobility.

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE

Des espaces solidaires mobiles pour rompre l'isolement

Les délégations du Secours Catholique vont à la rencontre des personnes et des territoires isolés pour abolir les distances. Plusieurs équipes rurales du SCCF ont ainsi mis sur roues des services destinés à aller vers les personnes isolées : cafés itinérants, épiceries nomades, boutiques solidaires mobiles, bibliothèques itinérantes. En répondant à des besoins quotidiens, ces dispositifs créent également une dynamique de rencontre et de partage, à la fois pour les bénévoles et les personnes accueillies, en faisant émerger des lieux de vie et de mobilisation. Dans les zones fortement touchées par le chômage et le décrochage scolaire, les ateliers de rue, les bibliothèques itinérantes, gratuits et ouverts à tous, favorisent aussi l'accès à la culture, renforcent les liens et permettent à chacun de croire en ses capacités et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

SNCF

SNCF développe la mobilité partagée citoyenne et solidaire dans les zones peu denses avec STOP CONNECTÉ TER

L'activité TER de SNCF s'est associée à ECOSYST'M pour développer STOP CONNECTÉ TER, une solution d'auto-stop participatif, à mi-chemin entre l'auto-stop et le covoiturage. Pas de réservation préalable ni d'application mobile, la solution fonctionne par un simple système de SMS. Une démarche écologique, qui réduit les émissions de GES en augmentant le taux de remplissage des véhicules, et solidaire, en favorisant le lien social et en luttant contre l'isolement dans les zones rurales. Deux expérimentations sont actuellement en cours dans les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes.

ECOSYST'M, système de mobilité durable pour les territoires de faible densité, mis en place depuis 2014 un dispositif de mobilité partagée en développant les liens sociaux et la mobilité de proximité. ECOSYST'M associe citoyens, activités locales et collectivités territoriales.

TOTAL

Services de mobilité en station-service rurale

Le projet d'expérimentation repose sur la création de services de mobilité en station-service. La station choisie pour le pilote est située en Occitanie, à Saint-Gaudens, suite au diagnostic territorial réalisé et aux besoins de mobilité identifiés par les différentes parties prenantes. Les services qui seront proposés comprennent l'accompagnement de publics confrontés à une problématique de mobilité avec la présence d'un conseiller mobilité, la location de véhicules thermiques et électriques, la location de vélos et trottinettes, avec les équipements de sécurité (casque, gilet réfléchissant). Le projet sera opéré en direct par Wimoov qui est partenaire et qui mettra une personne dédiée sur le site trois jours de permanence par semaine. Son rôle sera de proposer des diagnostics de mobilité, d'assurer l'accompagnement des publics en insertion et d'évaluer les actions et services de mobilité mis en place. Le conseiller mobilité aura pour mission principale d'orienter le bénéficiaire vers le service de mobilité adéquat. Un espace lui sera dédié à l'intérieur de la station. L'objectif du projet est de capitaliser sur l'espace de la station-service en milieu rural ou semi-urbain pour faciliter l'accès à ces services aux publics en insertion. Des critères d'attribution seront définis et des tarifs préférentiels seront proposés. Le principal impact social attendu est l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le projet devrait démarrer au 1^{er} trimestre 2020.

TRANSDEV

Chronopro, service de transport à la demande optimisé et digitalisé, rend mobiles les habitants de zones peu denses

L'objectif est de répondre aux besoins de mobilité des habitants en zone montagneuse et à faible densité dans le Sud grenoblois et d'apporter une alternative à l'usage individuel de la voiture. Chronopro est un service de transport sur réservation 100 % digital. Le passager réserve son trajet sur une appli. Une navette de 9 places le prend en charge à l'heure choisie à l'un des 24 arrêts le plus proche de chez lui. Elle le dépose à Vizille où il accède à une offre de mobilité plus dense pour rejoindre Grenoble et les services et commerces de proximité. Contrairement aux bus classiques, le trajet s'adapte aux demandes formulées, le conducteur ne dessert que les points d'arrêt sur lesquels il y a une réservation pour des trajets plus directs et un gain de temps pour les passagers. Le service est optimisé car la navette ne circule que s'il y a des réservations.

Après 8 mois de test, 95 % des utilisateurs sont satisfaits du service ; la solution s'avère réellement utile puisqu'un utilisateur sur 2 déclare qu'il n'aurait pas pu effectuer certains déplacements sans Chronopro.

http://www.telegrenoble.net/replay/faites-le-test_67/offre-chronopro-5-novembre-2018_x6wpmmx.html



**L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE
DE MOBILITÉ EST
UN FAIT ÉCONOMIQUE**

**9 MILLIONS DE
PERSONNES**

VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ
EN FRANCE (FIXÉ À 1 015 € EN 2015)

**LES 10 %
LES PLUS RICHES**

REÇOIVENT 27,3 % DES REVENUS
SOURCE INSEE OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

**4 149 400
ALLOCATAIRES**

DE MINIMA SOCIAUX
(DREES - 2016)

**4 770 000
PERSONNES**

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE
(DGCS - 2015)

L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT ÉCONOMIQUE

Les déplacements du quotidien notamment pour les plus vulnérables peuvent entraîner des dépenses élevées. Le coût global d'une voiture par an s'élève à 4 900 €. Ce budget comprend l'achat, le carburant, l'assurance, les frais de réparations, de parking et de péage. Ce coût global de la voiture représente presque un tiers du SMIC annuel. À titre d'exemple, un déplacement domicile-travail de 20 km en voiture coûte environ 250 € par mois, c'est-à-dire qu'il ampute de près d'un quart un salaire au SMIC. Alors qu'un salarié francilien qui se déplace en transport en commun peut rejoindre son travail pour moins de 40 € par mois, après la prise en charge légale par son employeur de la moitié de son abonnement de transport⁵.

Le carburant à lui seul représente près d'un quart du budget transport des Français. La part budgétaire dédiée au carburant est 4 fois supérieure pour les ménages ruraux les plus fragiles que pour les ménages urbains les plus aisés⁶.

Plus on est pauvre (*9 millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté en France*)⁷ plus le déplacement coûte cher, avec le risque parfois d'une double précarité énergétique liée au déplacement et la facture de chauffage du logement. 12 millions d'individus sont en situation de précarité énergétique en France⁸.

Les plus modestes doivent ainsi se contenter en moyenne de 180 € par mois pour financer transport, équipement, loisir ou habillement, mais aussi santé et dépenses alimentaires⁹.

Pour de nombreux jeunes, l'accès au permis de conduire en raison notamment de son coût est un obstacle à la mobilité et donc à l'émancipation. Un jeune sur deux ne s'inscrit pas au passage de l'examen du permis (48 %) pour des raisons financières¹⁰. Et pour les jeunes les moins qualifiés, le coût du permis peut doubler en raison du nombre d'heures nécessaires pour l'obtenir.

Si les aides sont nombreuses, elles sont souvent méconnues des publics les plus fragiles et les « taux de non-recours » sont particulièrement importants.

⁴ Étude 2017 Automobile Club Association

⁵ Observatoire des inégalités, Jean-Pierre Orfeuill

⁶ Étude Fondation pour la nature et l'homme

⁷ Le Secours Catholique-Caritas, rapport statistique annuel sur l'état de la pauvreté en France

⁸ ONPE

⁹ Direction des Études statistiques du ministère de la Santé et des Solidarités – Mars 2018

¹⁰ Étude OpinionWay pour Osactu/Point

ADEME

En 2020, l'ADEME et l'ONPE mettront à disposition gratuite des acteurs territoriaux un outil web couvrant la métropole et la Corse pour cartographier finement la précarité énergétique des ménages

La réalisation d'un prédiagnostic territorial est un préalable nécessaire à la mise en place d'une politique locale de lutte contre la précarité énergétique dans les secteurs de l'habitat et de la mobilité. La précarité énergétique est un phénomène dépendant de nombreux facteurs et qui concerne des catégories de ménages très différentes selon les territoires.

Une cartographie territoriale peut permettre de détecter les ménages précaires en aidant la mise en place d'un déploiement d'actions et de politiques publiques. En portant une analyse d'un ensemble d'indicateurs à l'échelle du quartier, cet outil mettra en lumière des zones peu repérables par d'autres moyens. Ce logiciel, facile à prendre en main, sera diffusé gratuitement au deuxième semestre 2020 par l'Observatoire national de la précarité énergétique :

https://onpe.org/donnees_territoriales/cartographique-geovhem

L'ONPE animera un club des utilisateurs de cet outil afin de capitaliser et partager les retours d'expérience.

FASTT

SOS location de véhicules

L'absence de moyen de transport personnel ou l'inadaptation des dispositifs de transports publics locaux constituent un obstacle à l'accès à des missions d'intérim. Pour répondre à cette difficulté, le FASTT a développé la solution « SOS location de véhicules » qui permet aux intérimaires d'accéder à des solutions de location courte durée (deux-roues, voiture, vélo, transport à la demande) à des tarifs préférentiels (10 € maximum par jour de location de voiture) et ainsi accéder ou se maintenir en mission. Ce service est accessible dès la première heure de mission.

Pour proposer cette solution, le FASTT s'appuie sur un réseau :

- d'agences de location : partenariats nationaux avec des enseignes de location (ADA, Rent a Car, UCAR, Entreprise, Renault Rent, France Car...) représentant plus de 2 000 points de retrait ;
- de loueurs associatifs : partenariats locaux avec plus de 150 structures proposant des critères d'accès facilité et des solutions alternatives à la voiture (deux-roues, transport à la demande).

En 2018, environ 36 000 solutions de location ont été mises en place représentant 444 500 jours.

FONDATION PSA

Mobilité en partage : une co-innovation sociale Fondation PSA / Emmaüs France / Ateliers du Bocage

Ce partenariat entre la [Fondation PSA et Emmaüs France](#) s'est donné pour objectif de [lutter contre la précarité liée à la mobilité](#) en zone rurale et périurbaine, avec pas ou peu d'accès aux transports publics. Des solutions innovantes ont été identifiées pour répondre à cette problématique, incluant les parties prenantes des territoires :

- première expérimentation menée aux [Ateliers du Bocage](#) (Deux-Sèvres), pour lever les freins à l'insertion des personnes en situation de précarité (20 personnes sans moyen de déplacement personnel ont été embauchées en contrat d'insertion depuis mai 2019) ;
- [développement de plusieurs solutions](#) incluant une flotte de véhicules en autopartage pour les trajets domicile-travail des salariés, pour la conduite supervisée et pour les déplacements professionnels des Ateliers ;
- accompagnement personnalisé des règles de sécurité routière et pour le passage du permis de conduire.

LE GROUPE LA POSTE

Développer le microcrédit personnel véhicule au service de l'insertion professionnelle

Depuis 2018, la Banque Postale est mécène de Créa-Sol, institution de microfinance, à laquelle elle apporte un soutien financier, humain et institutionnel, pour accélérer l'accès au microcrédit personnel. Destiné en priorité aux personnes qui ne parviennent pas à obtenir un crédit bancaire, ce type de prêt à taux réduit sert majoritairement à l'achat ou la réparation d'un véhicule pour se rendre au travail ou trouver un emploi. Créa-Sol a noué une convention-cadre avec Mob'In France permettant aux adhérents du Réseau en territoire, par la signature de la charte d'accompagnement avec Créa-Sol (qui précise les devoirs des référents sociaux), de proposer une solution à leurs bénéficiaires pour financer le reste à charge de leur projet mobilité. Des partenariats ont également été noués avec plusieurs plateformes Wimoov localement.

Créa-Sol, c'est, pour 2019, plus de 2 000 dossiers de microcrédit pour l'achat de véhicules. C'est également un accord avec Renault Mobiliz dans le cadre de l'Action Tank Entreprises et Pauvreté pour proposer (en test à partir de début 2020) des véhicules neufs en location avec option d'achat (LOA) à des demandeurs d'emploi et travailleurs précaires à partir de 90 €/mois, financés par microcrédit.

LE GROUPE LA POSTE

Rendre accessibles les véhicules électriques : des ventes d'occasions de La Poste aux acteurs économiques et associatifs

La Poste, via sa filiale Véhiposte qui gère ses 60 000 véhicules, a organisé en juin 2019 une vente exceptionnelle de Kangoo ZE d'occasion à destination des collectivités, des associations et des entreprises du Grand Besançon. Dans le cadre de la révision de son plan climat-air-énergie territorial, la communauté d'agglomération du Grand Besançon souhaite en effet développer l'utilisation des véhicules électriques. Le Club Face local s'est fait le relais de cette opération en mobilisant son réseau de partenaires : associations du territoire et consulaires (CCI et CMA).

Au final, 17 véhicules ont été acquis par ce biais, dont 6 par des associations (la Roue de Secours, Julienne Javel et le Secours Populaire). « Nous allons les proposer en location pour que les gens qui trouvent du travail puissent se déplacer » déclare Hugues Menant de la Roue de Secours.

En parallèle, Véhiposte organise 3 fois par an des ventes de véhicules d'occasion à destination des structures de l'ESS travaillant avec le groupe. Plusieurs associations ont pu bénéficier de véhicules postaux à des conditions optimisées. Les ventes hebdomadaires aux professionnels sont en outre accessibles aux garages solidaires.

PÔLE EMPLOI

Pôle emploi, partenaire de la plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles

Depuis 2014, la plateforme de mobilité du 63 compte Pôle emploi parmi ses principaux partenaires. Créée en 2012 à l'initiative de plusieurs opérateurs de mobilité solidaire, cette plateforme visait principalement à accompagner les bénéficiaires du RSA vers une mobilité autonome. Conscient des difficultés rencontrées par ses publics, Pôle emploi a ainsi décidé de soutenir cette plateforme, pour garantir l'accès des demandeurs d'emploi aux services proposés.

Repérés par les conseillers des agences de proximité, les demandeurs sont aiguillés vers la plateforme qui réalise un diagnostic individualisé et propose un parcours d'accompagnement adapté, en mesure de lever les freins repérés.

Pour certains, il s'agit d'une problématique matérielle qu'une location temporaire de véhicule peut suffire à résoudre. Ou bien des réparations trop coûteuses auxquelles le camion-atelier pourra répondre à moindres frais. Pour d'autres, le problème est plus profond : un frein psychologique lié au repérage dans l'espace ou à la méconnaissance des transports, qui sera levé grâce aux ateliers proposés.

Une gamme de solutions complète qui – adossée à l'accompagnement fourni par Pôle emploi – porte ses fruits et permet à 60 % des demandeurs orientés de retrouver le chemin de l'emploi.

RÉSEAU APREVA

Le Réseau APREVA représente et professionnalise les garages sociaux et solidaires, structures qui mettent en place divers services en faveur des personnes empêchées dans leur vie sociale et professionnelle par manque de mobilité

Le Réseau APREVA met en place des échanges de bonnes pratiques, réalise des études de faisabilité et assure l'ingénierie de projets innovants comme l'évaluation de l'impact social et économique de ses adhérents. Grâce à des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, on constate ainsi qu'un garage social et solidaire agit véritablement pour l'emploi : en moyenne, les bénéficiaires sortent du dispositif avec une situation professionnelle plus durable qu'à l'entrée. L'impact est aussi économique : en effet, certains garages sociaux et solidaires emploient des personnes en insertion en tant que mécaniciens, et l'étude a démontré que pour 1 € investi par la puissance publique, un garage solidaire d'insertion génère entre 1,5 et 3 € en recettes fiscales, sociales et exonérations de dépenses.

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE

La mobilité solidaire pour faciliter l'accès aux droits

Le Secours Catholique-Caritas France se mobilise depuis plusieurs années pour faciliter les déplacements des personnes à faibles revenus et sans moyen de locomotion, notamment dans les zones rurales dépourvues de transports publics. Cette mobilité leur est essentielle pour accéder aux centres de santé et d'emploi, aux administrations et pour conserver une vie sociale. Plusieurs délégations ont ainsi mis en place des solutions d'échange et d'entraide mutuelle telles que le taxi solidaire. Par exemple, dans le Poitou, le service « Allô coup de main » permet de transporter des personnes rurales à faible revenu, sans moyen de transport et d'accès aux transports en commun. Moyennant une faible participation, les chauffeurs bénévoles transportent des personnes pour des rendez-vous médicaux, des convocations administratives, faire des courses. Quelques 250 voyages sont effectués et près de 15 000 kilomètres parcourus par an.

Des aides financières pour une mobilité autonome

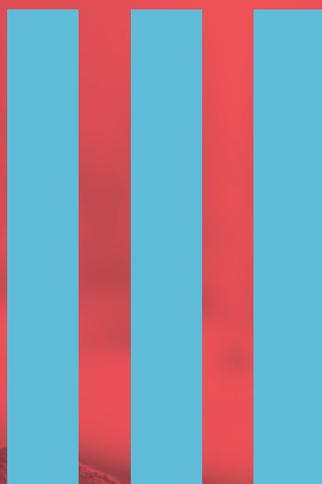
Le Secours Catholique milite pour une mobilité autonome. Favoriser l'aide au financement, l'accès à l'information et aux solutions de transport est l'objet de nos actions et de nos réflexions. Depuis 2004, les bénévoles du SCCF accompagnent les personnes éloignées du circuit bancaire pour financer l'achat ou la réparation de véhicules et le permis de conduire à travers le microcrédit personnel. Ce prêt va de 300 à 3 000 € sur une durée de remboursement de 3 mois à 3 ans. Le Secours Catholique a accompagné la mise en place de plus de 5 000 microcrédits qui sont dans la plupart des situations issus de besoins liés à la recherche ou l'accès à l'emploi.

En parallèle, le Secours Catholique développe un réseau de garages solidaires, appelé Solidarauto, permettant de réparer, louer ou acheter un véhicule à faible coût.

SNCF

OUIGO, la solution SNCF pour voyager à grande vitesse et à petit prix à travers la France

Lancée en avril 2013, OUIGO est l'offre low-cost de la SNCF, pour rendre accessible le voyage au plus grand nombre. La promesse est claire : démocratiser la grande vitesse et donner des envies de voyages et le pouvoir de voyager à chacun. À date, OUIGO propose 40 destinations dans toute la France et 61 circulations quotidiennes. OUIGO, c'est le train feel good qui se réinvente, dynamique avec des équipes à l'écoute et proche de la clientèle. Le défi quotidien de OUIGO est de proposer une expérience de voyage simple, abordable et conviviale. Les tarifs de OUIGO sont attractifs : à partir de 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants (et 16 € et 8 € au départ ou à l'arrivée des gares de Paris Centre). En 6 ans, le modèle OUIGO a déjà fait ses preuves : 1/3 des voyageurs OUIGO n'auraient pas voyagé sans OUIGO, soit 9 millions de personnes ! OUIGO poursuit son ambition de devenir le TGV populaire accessible partout et pour tous en proposant toujours des petits prix. Le nombre croissant de voyageurs confirme ce succès avec 7,5 millions en 2017, 11,6 millions en 2018 et 18 millions prévus fin 2019. Prochainement, OUIGO atteindra les 50 millions de voyageurs depuis sa création.



L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT SOCIAL

1/3 DES JEUNES SANS DIPLÔME

A REFUSÉ UN EMPLOI
À CAUSE DU TRANSPORT

1 ACTIF SUR 4

EST EN SITUATION DE MAL-EMPLOI

2 MILLIONS DE PERSONNES

RECONNUES HANDICAPÉES ÉTAIENT
AU CHÔMAGE EN 2015 (SOIT DEUX FOIS
PLUS QUE LA MOYENNE NATIONALE,
FAUTE SOUVENT DE NE PAS POUVOIR
PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE)

LES JEUNES ACTIFS (15-29 ANS)

SANS QUALIFICATIONS SONT LES PLUS EXPOSÉS AU CHÔMAGE
LEUR TAUX DE CHÔMAGE EST LE PLUS FORT (39,2 %)
ALORS QU'EN 1987, LE TAUX DE CHÔMAGE DES NON-DIPLÔMÉS (11,6 %)
ÉTAIT DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DE CEUX QUI POSSÉDAIENT
UN DIPLÔME DE NIVEAU SUPÉRIEUR À BAC + 2 (5 %),
CE RAPPORT SE SITUE À PRÈS DE QUATRE EN 2017
(18,3 % CONTRE 5 %)

L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST UN FAIT SOCIAL

Un Français sur cinq se retrouve ainsi en difficulté de mobilité. Les personnes en recherche d'emploi, en insertion, les plus jeunes, peu autonomes en matière de mobilité, les familles monoparentales, mais aussi les travailleurs précaires, travaillant en horaires décalés ou dans des secteurs d'activité sous tension comme celui du bâtiment ou des services à la personne, sont particulièrement concernés.

Les personnes fragiles se retrouvent, de fait, face à des choix de mobilité plus réduits : la moitié d'entre elles ne possèdent pas de permis de conduire, deux tiers n'ont aucun véhicule à leur disposition, elles recourent surtout à la marche et prennent les transports en commun quand elles le peuvent. 25 % ne disposent d'ailleurs d'aucun moyen de se déplacer.

Les difficultés de mobilité pénalisent fortement l'insertion sociale et professionnelle. Les enquêtes du Laboratoire de la Mobilité inclusive, réalisées depuis 2013, confirment que la mobilité est un facteur déterminant de l'insertion socioprofessionnelle. Une personne en insertion sur deux a déjà refusé un travail ou une formation pour des problèmes de mobilité, 28 % ont même abandonné un travail ou une formation en cours¹¹. Chez les employeurs, 41 % ont rencontré des difficultés à pourvoir un poste en raison de problèmes de mobilité et 59 % des candidats ont refusé une embauche pour les mêmes raisons.

¹¹ « Mobilité et accès à l'emploi » - ELABE-LMI 2016 - <https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-mobilite-emploi/>

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Croix-Rouge Mobilités : l'innovation sociale au service de la mobilité inclusive

La Croix-Rouge française a entamé une démarche d'innovation sociale en lançant le projet Croix-Rouge Mobilités. Ce projet, centré sur les mobilités partagées (autopartage, covoiturage, etc.), développe de nouvelles solutions accessibles aux plus vulnérables en s'appuyant sur le réseau des structures locales de la Croix-Rouge française. Six territoires se sont lancés dans une expérimentation en 2019, pour un déploiement à plus grande échelle à partir de 2020 dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Macif.

FACE

Tarif social pour une mobilité inclusive avec FACE Côte d'Opale

Le projet vise à lever les freins à la mobilité via l'attribution de fonds après une étude approfondie de la situation des bénéficiaires au regard de leur projet d'insertion professionnelle. Il s'agit de :

- proposer une réponse adaptée pour résoudre les problématiques de réparation, de location de véhicules, de financement du permis ;
- travailler avec les acteurs du territoire pour développer l'économie au niveau local (garagistes, loueurs, auto écoles...).

L'aide financière est validée via un diagnostic suivi d'un entretien qui permet de réaliser un bilan de compétences mobilité. L'aide est ensuite attribuée via un chèque mobilité versé directement au professionnel intervenant pour le bénéficiaire. Soutenue notamment par les Fondations PSA et Macif, la ville, l'Etat et le département, l'expérimentation vise à accompagner 88 bénéficiaires. Elle devrait favoriser l'accès et le maintien en emploi par l'acquisition de moyens de transport et l'apprentissage de la conduite. Les employeurs pourront ainsi recruter des personnes fragilisées sans craindre les freins à la mobilité et à la disponibilité.

FONDATION PSA

Partenariat Fondation PSA / Avisa pour accompagner la professionnalisation des garages solidaires

Depuis 2017, la Fondation PSA propose aux 68 garages solidaires lauréats de ses appels à projets un [programme d'accompagnement](#) en partenariat avec l'Avisa pour les aider dans leur professionnalisation :

- des séminaires d'accompagnement collectif sur des thématiques choisies par les garages solidaires eux-mêmes ;
- des outils pratiques construits en séance entre garages solidaires, avec l'appui d'experts, puis publiés au bénéfice de tous sur les sites de la Fondation PSA et de l'Avisa :
 - [un guide méthodologique](#) qui identifie les différentes étapes à suivre pour créer un garage solidaire et propose des fiches pratiques (conditions matérielles à réunir pour lancer le projet, conditions de sécurité et de propreté de l'atelier, outillage...);
 - [l'annuaire des garages solidaires](#) qui donne l'inventaire des structures sur l'ensemble du territoire ;
 - [une carte interactive](#) qui permet de localiser facilement l'implantation géographique des garages solidaires en France ;
 - [un outil de mesure et de communication](#) de l'utilité sociale des garages solidaires.

PÔLE EMPLOI

« À l'écoute des territoires » : une coopération inédite entre Pôle emploi, Transdev & wever

Réel frein à l'accès à l'emploi, une mobilité limitée vient également pénaliser les projets de recrutement des entreprises : 41 % des employeurs qui peinent à pourvoir leur offre évoquent l'accès au lieu de travail parmi les facteurs explicatifs. Dans ce contexte, la compréhension des pratiques de mobilité, l'analyse des besoins et l'accompagnement vers de nouveaux modes apparaissent centraux. Forts de ce constat, Pôle emploi et Transdev ont souhaité s'associer à la start-up wever et ainsi tester la solution proposée au sein de cinq agences locales. L'idée de cette expérimentation ? Sonder les pratiques de mobilité des demandeurs d'emploi, diagnostiquer et comprendre leurs besoins pour les accompagner dans la prise en main d'autres solutions adaptées.

Vrai levier pour guider les publics sur la voie de la mobilité autonome, la plateforme wever permet aussi d'éclairer la décision publique : les données de pilotage produites étant mises à disposition des collectivités et des entreprises, pour objectiver le besoin et contribuer au développement de nouvelles solutions performantes. Rendez-vous à l'automne 2020 pour dresser le bilan de cette démarche !

Faire du covoiturage solidaire un levier pour l'emploi

Ne pas disposer d'un véhicule personnel peut constituer une vraie barrière pour se rendre à un entretien d'embauche, entamer une période d'essai ou suivre une formation. D'autant plus lorsque le réseau de transports collectifs ne permet pas de répondre au besoin de mobilité.

Pour remédier à cette problématique, la direction régionale Pôle emploi PACA et la start-up coopérative Scity.coop ont – depuis 2016 – décidé de coopérer pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi au service de covoiturage solidaire Ridygo.

Chargé de mettre en relation les personnes qui souhaitent partager leurs trajets au quotidien, Ridygo reverse à Pôle emploi une partie des gains générés, sous forme de crédits kilométriques. Ces derniers sont ensuite reversés aux demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin.

Expérimentée à l'échelle des bassins de Grasse et d'Antibes, cette démarche a fait ses preuves et est aujourd'hui accessible sur l'ensemble du territoire régional. Un dispositif qui met la mobilité durable au service de l'emploi et qui vient compléter la palette des services accessibles aux demandeurs d'emploi !

Des véhicules avec ou sans permis, pour sécuriser l'accès à l'emploi des Franciliens

Lancée en 1997 à l'initiative du groupe ADP, l'association Papa Charlie entend faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs franciliens qui – sans solution de mobilité – sont empêchés dans la réalisation de leur parcours.

Comptant sur une flotte de 100 véhicules à faible émission, Papa Charlie propose un service de location solidaire aux personnes qui – résidant dans des territoires peu desservis ou amenés à travailler en horaires décalés – ont besoin d'un véhicule pour accéder à l'emploi.

Initialement destinée à faciliter l'accès aux emplois proposés sur les zones aéroportuaires, l'offre de Papa Charlie s'est élargie et couvre aujourd'hui l'ensemble de l'Île-de-France.

Autre évolution majeure : des voitures sans permis sont – depuis 2018 – proposées aux alternants, dans une logique de sécurisation des parcours de formation professionnelle.

Partenaire historique, Pôle emploi contribue à la promotion de ce dispositif auprès des demandeurs qui en ont besoin. Véritable clé d'entrée, l'agence locale joue donc un rôle majeur dans l'information et l'orientation des publics vers la plateforme.

RÉSEAU APREVA

La location sociale de véhicules, pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle

L'Association pour la réparation et l'entretien des véhicules automobiles (APREVA) forme des salariés en contrat d'insertion à la remise en état de véhicules usagés mais encore en bon état, donnés par ENEDIS chaque année par le biais d'une convention.

Ils sont ensuite loués à prix très bas à des demandeurs d'emploi, sur prescription d'organismes et d'institutions. APREVA a organisé 23 points-relais sur deux départements, où les bénéficiaires peuvent venir récupérer et ramener les véhicules loués au plus près de leur domicile.

Ainsi, grâce au soutien d'ENEDIS, l'association offre une solution innovante aux publics fragiles pour leurs trajets domicile-travail et domicile-formation et participe à leur retour à l'emploi tout en facilitant l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté grâce à l'atelier chantier d'insertion. Selon une étude d'impact social réalisée en 2017, la location sociale a permis une hausse de 58 % des situations professionnelles durables (CDI ou CDD > 6 mois) pour les personnes ayant bénéficié d'un véhicule.

TOTAL

Lancement d'un hackathon pour favoriser la mobilité et la diversité au sein du campus de l'Industrie du futur

En vue de l'ouverture du Campus des métiers de l'Industrie du futur « l'Industreet », à Stains en Seine-Saint-Denis, la Fondation Total souhaite pouvoir accueillir des jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification. Ce campus accueillera 400 jeunes par an de l'ensemble du territoire, avec un internat de 50 places.

Afin d'assurer une diversité au sein du campus et lever les freins de la mobilité, un hackathon sera organisé au 1^{er} trimestre 2020 avec des jeunes, des collaborateurs de Total, afin de poursuivre la réflexion sur le sourcing des jeunes et répondre en particulier à la problématique de la mobilité.

L'objectif de cette journée sera d'identifier les freins à la mobilité, de mettre en valeur l'attractivité du territoire et de proposer des solutions, construites avec les jeunes, qui pourront être mises en œuvre avant l'ouverture du campus.

TRANSDEV

Avesnois mobilité, l'innovation au service de l'emploi

Avesnois Mobilités est un projet collaboratif qui a rassemblé entre 2017 et 2019 une quarantaine d'acteurs, sous l'égide de Transdev, du Haut Commissariat à la Revitalisation des territoires, de la région Hauts-de-France et de la communauté de communes Sud Avesnois pour imaginer le bouquet de services le plus efficient pour accéder à l'emploi sur un territoire où près de 30 % des habitants déclarent ne pas être mobiles. Après 3 ateliers de co-construction, 6 solutions ont été expérimentées en 2018 :

- des solutions de déplacement : transport de proximité avec une structure d'insertion (7 000 voyages, 500 inscrits), vélos à assistance électrique (250 locations) et 4 ateliers de remise en selle, covoiturage (4 communautés en appui sur la plateforme régionale) ;
- des solutions de management de la mobilité : maison de la mobilité (700 visites), site internet (30 visites/jour) donnant de l'information sur les solutions, les offres d'emploi géolocalisées et les aides à la mobilité, ateliers de coaching pour les personnes en insertion (14 ateliers, 25 % des personnes en route vers l'emploi).

62 % des personnes interrogées estiment que les solutions ont facilité leurs déplacements quotidiens, 20 % jugent qu'elles ont augmenté leur autonomie.

L'expérimentation a été perçue de manière très positive par les acteurs ; ils ont notamment souligné son agilité et l'intérêt de l'approche co-élaborative qui a permis aux acteurs de l'insertion et de la mobilité de se rencontrer et de renforcer leurs liens.

Après une année d'expérimentation, toutes les solutions ont été pérennisées (sauf les ateliers de coaching) et la communauté de communes a pris la compétence mobilité.



IV

**L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE
DE MOBILITÉ PÉNALISE
LES PERSONNES
LES PLUS FRAGILES**

79 % DES RETRAITÉS SONT PAUVRES SOIT

**1 078 000 RETRAITÉS
PAUVRES**

**SUR 2,7 MILLIONS
DE PERSONNES**

RECONNUES HANDICAPÉES EN FRANCE,
1 MILLION VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ
SEULS 20 % D'ENTRE ELLES ONT UN EMPLOI

**36 % DES
PERSONNES**

VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ
ONT MOINS DE 19 ANS

SOURCE INSEE OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

**PARMI LES 5 MILLIONS
DE PAUVRES**

UN PEU PLUS DU TIERS SONT DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS,
PLUS DE LA MOITIÉ ONT MOINS DE TRENTE ANS
PAS MOINS DE 1,5 MILLION DE MINEURS
SONT CONCERNÉS

L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ PÉNALISE LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Les jeunes sont les premiers empêchés de la mobilité. Près d'un jeune sur deux de 18 à 24 ans a le sentiment d'être contraint dans ses déplacements ou ses modes de transport¹².

La première conséquence de cette difficulté en matière de mobilité est une entrave à l'emploi : 1/3 des jeunes sans diplôme a refusé un emploi faute de pouvoir s'y rendre.

La mobilité est également une entrave au lien social : 58 % des jeunes de 18 à 24 ans affirment en effet qu'ils ont déjà renoncé à rendre visite à leur famille, car il n'avait pas accès à un moyen de transport pour s'y rendre. Les freins à la mobilité sont également générateurs de bouleversement du mode de vie. Afin de pallier les difficultés de déplacement, 39 % des jeunes actifs et 38 % des 25-34 ans ont déjà envisagé de changer de mode de vie (*télétravail, temps partiel, arrêter de travailler*) et de changer de travail.

26 % des jeunes de moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté¹³.

Les seniors représentent une population fragile en matière de mobilité. Ils doivent faire face à des questions de santé, pour les plus de 75 ans la perte d'autonomie devient ainsi une problématique essentielle. Ils sont également confrontés à l'isolement lié à une précarité des relations sociales et des équilibres physiologiques, psychologiques et cognitifs, mais aussi une diminution de leur ressource économique liée à la faiblesse de leurs revenus.

5 millions de seniors affirment ne pas sortir de chez eux, parfois pendant 24 h d'affilée¹⁴. Un Français sur quatre a aujourd'hui plus de 60 ans. Ils seront un tiers en 2060.

Les personnes en situation de handicap représentent 9,6 millions de Français et doivent faire face à des contraintes dans leur mobilité quotidienne. 21 % des personnes reconnues handicapées étaient au chômage en 2015¹⁵. C'est plus du double du taux de l'ensemble de la population active (10 %).

Les élèves des établissements les plus défavorisés, en fin de 3^e, ne maîtrisent que 35 % des compétences attendues en français contre 80 % pour les élèves scolarisés dans un contexte privilégié (*source : Conseil national d'évaluation du système scolaire – Cnesco*).

7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit 2 500 000 personnes en métropole (*source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme*).

¹² Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018 auprès d'un échantillon de 1 000 individus, représentatif des résidents de la France métropolitaine, âgés de 18 ans et plus <https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-inedite-la-mobilite-et-lacces-des-francais-aux-services-de-la-vie-quotidienne/>

¹³ *Ibid*

¹⁴ Étude sur la mobilité des seniors en France – Novembre 2014 – Laboratoire de la Mobilité inclusive <http://www.mobiliteinclusive.com/etude-seniors>

¹⁵ INSEE

AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE et Wimoov, un partenariat pour favoriser la mobilité des seniors

Depuis 2015, AG2R LA MONDIALE et Wimoov ont noué un partenariat visant à préserver l'autonomie et la mobilité des seniors en facilitant leurs déplacements grâce à un nouvel accompagnement personnalisé. Celui-ci repose sur un « bilan de compétences mobilité », permettant de détecter les connaissances, les freins et les besoins de la personne. Des solutions adaptées sont ensuite mises à la disposition des seniors : informations, formations, services pédagogiques et solutions financières ou matérielles. L'objectif : permettre le « bien-vieillir », l'autonomie et le maintien à domicile grâce à la mobilité. Le dispositif est désormais disponible dans les plateformes de mobilité Wimoov, réparties sur neuf régions. Socialement très engagé, AG2R LA MONDIALE œuvre au quotidien dans l'intérêt général et intervient, dans le cadre de ses activités sociales, autour de 4 axes prioritaires : favoriser la qualité de vie au domicile, améliorer la santé par la prévention, agir sur l'emploi pour lutter contre l'exclusion et apporter du soutien aux aidants.

KEOLIS

Keolis : un engagement en faveur de la mobilité des personnes en situation de handicap

En juin 2018, Keolis a signé sa politique accessibilité. Ainsi, Keolis s'engage à sensibiliser son personnel aux enjeux de l'accessibilité, et notamment changer le regard porté sur le handicap, accompagner les autorités organisatrices de la mobilité via ses experts, répartis sur le territoire, convaincre les collectivités que l'objectif de cette démarche est de permettre à tous de se déplacer chaque jour, facilement et simplement, diffuser les bonnes pratiques au sein de Keolis, mais aussi auprès de nos sous-traitants et fournisseurs. Pour accompagner le déploiement de cette politique au sein de Keolis, la communauté « Accessibilité et transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) » a été lancée en octobre 2018 sur la plateforme collaborative de Keolis. Cela permet d'échanger des documents, informations, bonnes pratiques... Le label Cap'Handéo, lancé en 2016 en partenariat avec Handéo, concerne les 5 types de handicap : auditif, visuel, moteur, mental et psychique. Il est délivré, par un expert indépendant, aux réseaux de transports en commun proposant des services adaptés aux personnes en situation de handicap. L'unique objectif de cette démarche est de permettre à tous de se déplacer chaque jour, facilement et simplement. Après la première labellisation accordée à Keolis Montargis en 2017, Keolis poursuit son engagement à travers son partenariat avec Handéo. Ainsi, Keolis PMR Rhône et Keolis Caen Mobilités ont été labellisés en 2018. En 2018, Keolis Caen Mobilités et Keolis Mobilité Paris ont mis à disposition un centre de relais téléphonique composé d'opérateurs expérimentés et qualifiés en langue des signes, transcription en temps réel de la parole et en langage parlé-complété. Ce service disponible pour l'ensemble des filiales françaises est proposé par Elio, entreprise avec laquelle Keolis a signé un accord cadre en 2017.

STARmeguide : un nouveau service d'accompagnement voyageur du réseau de transport Star, à Rennes, offrant une nouvelle solution pour devenir/redevenir mobile

Le nouveau service d'accompagnement voyageur de STAR permet aux personnes éligibles d'effectuer un déplacement sur le réseau d'arrêt à arrêt en étant guidé par un accompagnateur STAR. Les accompagnateurs aident à monter et/ou descendre, s'installer dans le bus ou le métro, emprunter des équipements (ascenseurs, escaliers mécaniques), acheter et/ou valider son billet, s'orienter, repérer son parcours, prendre ses correspondances, descendre au bon endroit. Le nouveau service d'accompagnement voyageur STARmeguide est dédié aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap qui ont besoin d'être accompagnées pour pouvoir utiliser le bus ou le métro.

Ces difficultés peuvent être liées à un trouble (mental, cognitif ou psychique), de repérage liées à des troubles de la vue, d'orientation ou de mémorisation (connaître son itinéraire, repérer la direction de son bus, son arrêt de descente, effectuer sa correspondance, etc.), de communication liées à des troubles du langage ou de l'audition (demander un renseignement, acheter un ticket auprès du conducteur, etc.).

Bon à savoir : les accompagnateurs sont des guides mais ne sont pas des professionnels de santé.

TRANSDEV

Mon Copilote, un complément solidaire et collaboratif au service des habitants empêchés dans leur mobilité

22 % des personnes en situation de handicap déclarent être isolées socialement. 44 % des plus de 75 ans déclarent une gêne pour se déplacer. Ces difficultés peuvent constituer un frein à l'inclusion et les solutions disponibles (services TPMR, taxis) ne répondent que partiellement aux besoins. Ces services de transport représentent également un budget important pour les collectivités. Pour compléter ces solutions, Mon Copilote, avec sa plateforme de partage de trajets solidaires, est un système collaboratif qui facilite l'accès de tous à la mobilité, tout en favorisant les rencontres ! Le service s'adresse en règle générale aux personnes dont la mobilité est réduite pour diverses raisons. Concrètement, le service met en relation, via une plateforme (Internet ou téléphone), des personnes accompagnées (le pilote) et un accompagnateur (copilote) pour partager un trajet à pied, en bus, en train, en voiture. Aucune compétence n'est requise, tout le monde peut être accompagnateur ; une formation est toutefois proposée pour aborder l'accompagnement en toute sérénité. Un animateur local dédié assure la coordination et le lien avec les associations. Il est l'une des clés de la montée en puissance du service pour créer une communauté de confiance et mène de nombreuses actions d'animation (participation au tissu associatif local, réseaux sociaux, guides...). Pilotes et copilotes s'inscrivent et sont mis en relation via la plateforme. Le copilote volontaire reçoit un défraiement pour le trajet accompagné jusqu'à 3 € en transports public, 0,6 €/km en voiture ; le pilote participe au paiement du trajet (à partir de 3 €/trajet). En collaboration avec Transdev, Mon Copilote a ouvert sur le territoire de Sénart/Melun, en Île-de-France, une expérimentation de 9 mois en septembre 2018 pour accompagner les personnes fragiles ou en situation de handicap. Le service est depuis maintenu grâce à des financements et soutiens des assurances (AG2R La Mondiale, la MAIF) et de Transdev. Un animateur a été recruté spécifiquement et est basé dans les locaux de Transdev, ce qui permet un échange régulier avec le transporteur. Le service progresse et la communauté Mon Copilote atteint aujourd'hui près de 150 personnes. Le service est un réel complément au service TPMR existant notamment le week end et en dehors des heures de pointe. Une mesure d'impact social est en cours avec Antropia. Pour plus d'informations : www.mon-copilote.com



V

**L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE
DE MOBILITÉ EST COGNITIVE**

LES ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS
LES PLUS DÉFAVORISÉS, EN FIN DE 3^E,
NE MAÎTRISENT QUE

**35 % DES
COMPÉTENCES**

ATTENDUES EN FRANÇAIS
CONTRE 80 % POUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS
DANS UN CONTEXTE PRIVILÉGIÉ

**7 % DE LA
POPULATION**

ADULTE ÂGÉE DE 18 À 65 ANS
AYANT ÉTÉ SCOLARISÉE EN FRANCE
EST EN SITUATION D'ILLETTRISME,
SOIT 2 500 000 PERSONNES EN MÉTROPOLE

SOURCE AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

L'INÉGALITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EST COGNITIVE

Lire une carte, se repérer dans la ville, comprendre un réseau de transport ou utiliser une application smartphone n'a rien d'inné, mais nécessite un ensemble de capacités, de compétences et de savoir-faire. La mobilité n'est pas uniquement une affaire de solutions de transports, c'est aussi la capacité à pouvoir comprendre le système de transports en place.

Être autonome en matière de mobilité, c'est pouvoir être « multimodal », c'est-à-dire être en mesure de comparer les modes de transport en adoptant différents points de vue : lequel est-il le plus commode ? le moins coûteux ? le plus rapide ? le plus responsable ? Et de pouvoir choisir, en conséquence, le mode plus adapté.

Être autonome en matière de mobilité, c'est aussi pouvoir être « intermodal », c'est-à-dire en capacité d'utiliser des modes de transport différents (*bus, métro, vélo*) pour un même itinéraire.

Autrement dit, être autonome, c'est être en capacité de choisir et de ne plus subir.

La mobilité s'apprend. Dans l'étude ELABE-LMI « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », réalisée en mai 2018, 29 % des personnes interrogées déclarent avoir déjà « renoncé à des déplacements par crainte de se perdre » et 22 % par « incapacité à construire son itinéraire ».

¹² Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018 auprès d'un échantillon de 1 000 individus, représentatif des résidents de la France métropolitaine, âgés de 18 ans et plus <https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-inedite-la-mobilite-et-lacces-des-francais-aux-services-de-la-vie-quotidienne/>

¹³ *Ibid*

ÉCOLE D'URBANISME

Le diplôme interuniversitaire « Diagnostiquer et accompagner la mobilité des personnes en insertion sociale et professionnelle » de l'École d'urbanisme de Paris - l'université Paris Est Créteil

Créé en 2017 avec des acteurs du LMI, le DIU « Diagnostiquer et accompagner la mobilité des personnes en insertion sociale et professionnelle » a pour objectifs de :

1. Renforcer et structurer les connaissances et savoir-faire en matière d'accompagnement et de formation à la mobilité des personnes en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.
2. Accompagner les trajectoires professionnelles des conseillers mobilité insertion par une certification reconnue, autour d'activités mettant en cohérence et complémentarité des interventions socioprofessionnelles et des politiques publiques territoriales.

D'une durée de 126 heures et organisé en 9 séminaires de deux jours, le DIU a accueilli une trentaine de professionnels-les de l'insertion sociale issus de plateformes de mobilité, les plus nombreux, de collectivités territoriales et d'opérateurs de services de transport.

Le DIU est en cours d'inscription au répertoire des certifications de France Compétences pour développer son attractivité auprès des carrières du social et des professionnels des sphères économiques et politiques qui opèrent sur des territoires et cherchent à travailler sur le registre du social et avec les acteurs du social. Cette certification permettra en outre d'ouvrir le DIU au financement via le compte personnel de formation.

FASTT

Atouts permis, un accompagnement pour sécuriser le parcours permis des salariés intérimaires

L'absence de permis de conduire constitue un obstacle à l'accès à des missions d'intérim.

Le FASTT a donc souhaité apporter un appui à travers la mise en place d'un accompagnement global des intérimaires tout au long de leur parcours afin de lever les freins à l'obtention du permis de conduire (administratifs, financiers, cognitifs...). Pour cela, le FASTT s'appuie sur un réseau de professionnels (plus de 60 auto-écoles sociales ou plateformes de mobilité) qui accompagnent les intérimaires à chaque étape :

- réalisation d'un bilan de compétences mobilité du projet permis ;
- appui à la mobilisation d'aides financières, aux démarches administratives ;
- suivi régulier pour prévenir les risques de décrochage et/ou d'échec.

La mise en place de cet accompagnement permet de limiter les ruptures de parcours et a un réel impact sur le taux d'obtention. En 2018, 1 340 nouveaux intérimaires ont intégré le dispositif, 68 % ont obtenu le code de la route et 72 % ont obtenu le permis de conduire.

FONDATION MICHELIN

La Fondation Michelin et le campus de la transition

La Fondation Michelin a souhaité apporter son soutien au Campus de la transition, école alternative créée en 2018 pour la transition écologique, lieu d'enseignement de recherche et d'expérimentation de haut niveau qui cherche à développer et mettre en œuvre une solution de mobilité bas carbone et inclusive.

Le projet proposé a pour objectifs d'identifier, d'expérimenter et de mettre en œuvre de solutions de mobilité bas carbone dans le territoire de Forges-les-Eaux et les communes aux alentours, territoires semi-ruraux particulièrement concernés par les enjeux de mobilité. Ces solutions devront répondre aux besoins de mobilité des étudiants et des habitants, et ce, dans un contexte de transition écologique.

LE GROUPE LA POSTE

Expérimentation de permanences de conseillers en mobilité au sein des maisons de services au public

Les MSAP permettent l'égalité d'accès aux services publics en zones rurales et périurbaines (démarches administratives de la vie courante). Plus de 500 MSAP sont portées par La Poste.

En 2018-2019, La Poste et Wimoov se sont rapprochés afin d'étudier des actions communes, en particulier la mise en place de permanences de conseillers en mobilité dans 2 MSAP : Dabo (Moselle) et Saint-André-de-l'Eure (Eure). L'objectif pour La Poste était de renforcer la mutualisation des services et l'attractivité des MSAP pour le public. Pour Wimoov, l'enjeu était de décentraliser son action pour toucher des publics éloignés de ses plateformes de mobilité.

À Dabo, ces permanences ont permis à Wimoov de se rapprocher du domicile de bénéficiaires suivis par Pôle Emploi Sarrebourg pour les recevoir en rendez-vous et les suivre (cours de code, dossiers de microcrédit, etc.). Un agent de La Poste a même ainsi pu bénéficier de la mise à disposition d'un véhicule. À Saint-André, 25 personnes sont suivies pour des accompagnements mobilité individuels, avec des orientations vers une auto-école sociale partenaire ayant un projet d'extension sur la commune. Ce sont autant d'usagers des MSAP aujourd'hui. C'est un dispositif gagnant-gagnant.

MOB'IN

Intégracode : l'apprentissage du code de la route pour l'intégration des migrants

Le permis de conduire reste un passeport important pour l'intégration sociale et professionnelle. La préparation du code de la route implique la maîtrise d'un vocabulaire et d'une syntaxe spécifiques.

Intégracode propose à la fois d'acquérir ces compétences langagières, de connaître les codes de la mobilité citoyenne et d'améliorer sa maîtrise de la langue française. Cette formation, développée par Mob'In, contribue au parcours d'intégration des migrants.

En 2018, le ministère de l'Intérieur (DAAEN) soutient cette expérimentation. La formation est déployée par 14 structures du réseau sur 7 régions. 170 primo arrivants sont formés, un référentiel de formation est créé.

En 2019, la DAAEN soutient le déploiement de ce programme : 30 structures dispensent le programme au bénéfice de 350 migrants. Une formation à destination de nouveaux formateurs est mise en place. Le pilotage régional et national s'organise.

Mob'In dépose un projet dans le cadre du programme d'investissement dans les compétences (PIC) pour former 1 500 réfugiés sur 3 ans avec le soutien de la délégation interministérielle de l'Accueil et de l'Intégration des réfugiés.

RÉSEAU APREVA

Des ateliers sur la mécanique, pour mieux comprendre et maîtriser son véhicule

L'association Garage pour tous du Grand Toulouse propose la réparation, location et vente de voiture aux personnes en difficulté et mène une activité de médiation autour de la mécanique.

Connaître les bases de fonctionnement d'une voiture est essentiel dans la vie de tous les jours : cela permet d'anticiper les travaux d'entretien, de prévenir les pannes ou détérioration et ainsi rouler en meilleure sécurité et maîtriser son budget mobilité, poste important de dépense pour les personnes précaires. Or, nous ne sommes pas culturellement à égalité dans le domaine de la mécanique, notamment les publics féminins et précaires qui sont ainsi rendus plus dépendants d'une intervention tierce pour le petit entretien d'un véhicule. C'est pourquoi, Garage pour tous propose des ateliers tous les mois pour ses adhérents pour découvrir les fonctionnements et règles d'entretien d'un véhicule : faire les niveaux, changer une ampoule, vérifier l'usure d'un pneu... Ces ateliers permettent de « dédiaboliser » la mécanique et renforcer la confiance en soi pour des personnes ayant des freins à la mobilité, ceci grâce à des apports théoriques (vidéos, schémas) et pratiques sur des véhicules-écoles dans l'atelier du garage.

VI

LES MISSIONS ET LES PRIORITÉS DU LMI

NOS MISSIONS

Le LMI soutient le développement d'une mobilité pour tous et conçue avec tous. Il se compose de 18 membres issus des sphères publiques et privées et de la société civile. Fort de son expertise acquise sur la mobilité des personnes les plus vulnérables et sur les solutions les plus inclusives, le LMI agit aujourd'hui sur tous les facteurs d'inégalité de mobilité avec pour mission de :

RASSEMBLER les acteurs publics, privés et la société civile, concernés par le sujet, pour réfléchir et partager des expériences concrètes, dans une démarche de co-construction.

Le Laboratoire s'inscrit dans une approche ascendante replaçant l'utilisateur et ses besoins au centre de sa réflexion. Il s'adresse avant tout :

- **aux usagers**, afin de mieux cerner leurs problématiques et leur apporter les solutions les plus adaptées. Le Laboratoire se donne comme mission de porter et de veiller au « droit à la mobilité », un droit générique qui régit tous les autres droits ;
- **aux collectivités territoriales**, qui jouent un rôle déterminant, afin de les aider à mieux cerner leurs problématiques, de connaître les dispositifs de mobilité inclusifs pouvant y répondre, les adaptant aux particularités locales et en tenant compte de leurs propres particularités ;
- **à l'État**, en proposant, des retours d'expérience, des évolutions à opérer et des recommandations en tant que partenaire institutionnel.

PRODUIRE ET FOURNIR des données et analyses objectives pour développer une meilleure compréhension du frein que peut représenter la mobilité.

VALORISER ET SOUTENIR des solutions de mobilité innovantes, des expérimentations locales et des dispositifs particuliers.

FAVORISER les conditions d'accès à une mobilité plus inclusive.

Le LMI a fortement contribué aux Assises nationales de la mobilité, apportant un éclairage pour des mobilités plus solidaires dans la loi d'orientation des mobilités.

NOS PRIORITÉS

1

Comment construire la mobilité de demain que nous souhaitons ? Comment saisir tous les enjeux d'une mobilité plus inclusive en lien avec les grandes mutations sociétales ? Comment, au fond, moduler l'avenir que nous voulons ? Le LMI se donne comme première priorité **d'éclairer sur les transitions et les choix de société.**

2

Parce que la mobilité prend corps sur les territoires, **le LMI accompagne les collectivités**, dont le rôle est majeur dans la mise en place de projets de mobilité inclusive et se donne pour mission de développer la démarche « territoires à mobilité inclusive » (TAMI).

3

Être mobile, c'est aussi et avant tout être autonome, c'est pourquoi **le LMI s'engage à encourager un apprentissage de la mobilité.** Comment en effet être vraiment mobile quand on n'en a ni la capacité ni les compétences ? Comment apprendre la mobilité ?

4

Enfin, si l'innovation est un élément facilitateur d'une meilleure mobilité, à quoi sert-elle si elle ne bénéficie pas au plus grand nombre ? L'innovation sociale et solidaire est inscrite dans l'ADN du Laboratoire, le LMI a donc comme priorité de **soutenir l'innovation pour tous et là où l'on en a le plus besoin.**

PRIORITÉ 1

Éclairer sur les transitions et les choix de société

Comment penser les mobilités de demain dans un monde en transition ?

Quel lien entre la mobilité, l'emploi, la santé et l'éducation ?

Quelles seront demain les nouvelles vulnérabilités ?

Dans un monde globalisé où les populations bougent et bougeront de plus en plus, et dans lequel les modes de vie se transforment en profondeur, traiter de mobilité inclusive, c'est aussi prendre en compte les grandes mutations en cours et avoir une approche globale des transitions sociétales qu'elles soient écologiques, numériques, sociales ou économiques.

En tant que laboratoire d'idées, le LMI se donne comme priorité, à travers ses veilles et ses travaux interdisciplinaires, d'éclairer sur les transitions et les choix de société pour préparer aujourd'hui la mobilité de demain. Il s'agit plus globalement d'appréhender les enjeux collectifs auxquels nous sommes tous confrontés et modeler l'avenir que nous voulons.

Traiter de la question de la mobilité inclusive, c'est penser habitat, éducation, alimentation, santé, emploi, culture, vie sociale, famille, écologie : quelle mobilité face à l'injonction écologique ? (Quel est le prix de cette transition écologique pour les personnes les plus fragiles ?) Quels emplois pour quels revenus ? Que recouvre la notion de « revenu universel » ? Comment traiter de la gratuité des transports ? Comment imaginer un parcours de mobilité ? Quelle mobilité pour les familles monoparentales ? Quelle place pour les seniors dans la famille, comment bien vieillir à domicile ? Quelles inégalités en fonction du revenu, de l'éducation, du mode de vie, du lieu d'habitation ? Comment repenser l'aménagement du territoire quand la croissance démographique et l'urbanisation mettent les villes sous pression ?

Que faire quand la liberté de déplacement se transforme parfois en obligation ?

UN PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION SUR « LES JEUNES ET LA MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX »

La mobilité ne va pas toujours de soi. Il est donc nécessaire d'accompagner sa construction dans le cadre d'un processus éducatif. La jeunesse est un moment particulier de la construction de cette aptitude à être mobile, avec des choix déterminants dans la perspective des mobilités géographiques, résidentielles et sociales futures. Elle est également le temps où des changements majeurs s'opèrent, faisant passer celui qui reste jeune de l'enfance à l'adolescence puis à l'âge adulte. Le territoire rural est un lieu particulier pour cette construction, avec très souvent une absence de diversité dans les solutions de transport mais aussi dans les métiers et les avenir sur place.

Relier les problématiques des jeunes et de la ruralité dans la perspective d'une mobilité inclusive a été au cœur de cette recherche, à travers une immersion dans un village Vosgien de 120 habitants, Thuillières. Au-delà des représentations sur la ruralité et sur les populations des campagnes, la recherche a permis de voir émerger des discours et des connaissances permettant de mieux comprendre la réalité telle qu'elle est vécue et exprimée dans la ruralité par les habitants eux-mêmes, et plus particulièrement les jeunes.

Notre raisonnement sur la mobilité des jeunes dans les territoires ruraux, s'est inscrit dans le cadre des grandes questions qui animent la société :

- respect de l'environnement ;
- relocalisation de la production ;
- lutte contre les inégalités de chances ;
- dialogue urbain/rural ;
- éducation à la mobilité.

Retrouver la synthèse du rapport de synthèse sur <https://www.mobiliteinclusive.com>



LES RENCONTRES DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

C'est le grand rendez-vous annuel de la mobilité inclusive. Chaque année, le LMI organise les Rencontres de la mobilité inclusive, une journée de tables rondes et de débats avec pour ambition de faire connaître les enjeux de l'accès à la mobilité, permettre aux acteurs de l'écosystème de réfléchir ensemble au développement de solutions et favoriser l'engagement des acteurs publics et privés en faveur de la mobilité inclusive.

Rendez-vous sur le site du LMI : <https://www.mobiliteinclusive.com/les-rencontres-de-ma-mobilite-inclusive/>



PRIORITÉ 2

Développer la démarche « territoires à mobilité inclusive »

Comment aider les territoires à construire des projets de mobilité inclusive ?

Comment aider à la mise en place concrète et à l'évaluation des dispositions de la future LOM et permettre son évaluation ?

Le rôle des collectivités est majeur dans la mise en place d'une mobilité plus inclusive.

Accompagner les territoires dans leur prise de responsabilité « mobilité » en les aidant à élaborer des outils et à conduire des projets de mobilité inclusive : telle est la philosophie de la démarche TAMI.

Il s'agit de mobiliser les acteurs sur des objectifs d'intérêt collectif : la mobilité pensée comme un « bien commun », gérée au quotidien pour améliorer les modes de vie de ses habitants, faisant du territoire un territoire « apprenant » :

- au niveau de la région : échelon de l'architecture et de la mutualisation ;
- au niveau du bloc communal (commune et intercommunalité), échelon du savoir d'usage, garant de la connaissance fine du territoire ;
- au niveau du département, échelon de la solidarité, pour ses compétences sociales (et voirie), avec une bonne connaissance du territoire et des relais naturels vers les populations en difficulté.

Un double enjeu :

Assurer aux habitants des territoires enclavés et aux personnes les plus fragiles l'accès aux services et aux activités essentielles, à un coût raisonnable y compris pour les collectivités et sur le plan environnemental et avec une qualité de service satisfaisante.

Aider les collectivités à s'emparer de « la boîte à outils » que constitue la future LOM, observer et vérifier comment les territoires se saisissent des évolutions législatives en matière de gouvernance, de financement et d'innovation.

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE À MOBILITÉ INCLUSIVE ?

Un territoire à mobilité inclusive est un territoire qui intègre les besoins des publics les plus fragiles et cherche à y apporter les solutions adaptées.

Mener une démarche TAMI, placée sous l'égide de l'AOM, consiste à mobiliser et coordonner les acteurs locaux dans un objectif partagé d'une mobilité accessible à tous.

QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE TAMI ?

Cette démarche d'engagement volontaire a pour objectif de structurer et de rendre plus efficace la mise en œuvre d'actions de mobilité inclusive sur un territoire. Elle se structure en trois étapes :

1. Mobiliser les acteurs autour de la mobilité inclusive :

- Impulser la démarche par l'autorité locale la mieux placée selon l'AOM du territoire.
- Réunir dans une instance *ad hoc* les acteurs territoriaux de la mobilité, les acteurs des politiques sociales, les habitants et les représentants associatifs de la société civile.
- Placer l'usager au cœur du dispositif en amont et tout au long du projet.
- Partager les enjeux et initier une approche commune de la notion de mobilité inclusive.

2. Réaliser un diagnostic et mettre en œuvre un plan d'action pour la mobilité inclusive :

- Réaliser un état des lieux des besoins, des solutions de mobilités, des acteurs qui les portent et des publics adressés.
- Identifier les manques et les priorités d'actions cohérentes avec les objectifs socioéconomiques du territoire.
- Assurer le suivi des actions et animer un comité de pilotage des acteurs.

3. Évaluer pour améliorer le plan d'action

- Définir des indicateurs de résultats des actions et des indicateurs d'impacts socioéconomiques sur le territoire.
- Réaliser une évaluation partagée des progrès et des limites des actions mises en place.
- Valoriser les progrès réalisés.
- Identifier les améliorations à apporter et/ou les nouvelles priorités.
- Actualiser le plan d'action TAMI.

Le LMI proposera différentes ressources aux acteurs territoriaux : formation (MOOC) et informations à destination des acteurs territoriaux, accompagnement de certaines expérimentations, capitalisation des retours d'expérience pour créer des ressources communes.

LES PLATEFORMES DE MOBILITÉ : ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les plateformes de mobilité ont démontré leur capacité à diagnostiquer les enjeux et à proposer des solutions efficaces, elles constituent de fait un élément essentiel au développement de territoires à mobilité inclusive.

Le LMI agit pour favoriser leur développement et élargir leur périmètre d'intervention à l'ensemble des publics fragiles.

Le LMI a développé une cartographie des opérateurs de services de mobilité et des plateformes de mobilité : <http://u.osmfr.org/m/196373/>



Le LMI et le CGET ont élaboré un guide des plateformes de mobilité, au service de l'accompagnement des publics et soutenant le développement de projets dans les territoires peu denses.

Ce guide méthodologique identifiant les conditions de réalisation de plateformes de mobilité est réalisé à destination des agents des services déconcentrés de l'État, mais aussi des collectivités. Ce guide valorise les différentes approches possibles, démontre l'utilité des plateformes de mobilité en s'appuyant sur des cas concrets et des évaluations disponibles.

PRIORITÉ 3

Encourager un apprentissage de la mobilité

Comment apprendre la mobilité ?

Comment être vraiment mobile quand on n'en a ni la capacité ni les compétences ?

Être mobile suppose de disposer de moyens de transport, mais surtout d'être en capacité de pouvoir s'en servir. Savoir lire un plan, se repérer dans l'espace public, savoir utiliser une application de moyen de paiement à l'aide de son smartphone ou tout simplement demander son chemin n'a rien d'inné, mais relève de compétences acquises.

Maîtriser sa mobilité, c'est devenir autonome. Les exemples de jeunes n'étant jamais sortis de leur quartier ou habitant sur le littoral, mais n'ayant jamais vu la mer sont nombreux. Chez les seniors, prendre le bus suppose de savoir l'utiliser, de disposer d'un titre de transport, de savoir où se trouve le bon arrêt ou de connaître les horaires, et cette seule activité relève parfois d'une véritable mission de survie.

La mobilité relève ainsi de l'apprentissage, à tout âge et pour tous. Être tous mobile est un enjeu d'apprentissage collectif. Le Laboratoire de la Mobilité inclusive fait de l'apprentissage de la mobilité tout au long de la vie une priorité.

INTÉGRER L'APPRENTISSAGE DE LA MOBILITÉ DANS LE CURSUS SCOLAIRE

Le LMI a apporté son expertise et a fait de nombreuses recommandations dans le cadre du rapport *Mobilités des jeunes* du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), publié en février 2019. Il recommande notamment d'« intégrer dans les cursus et programmes scolaires, en tenant compte des différents âges, des modules favorisant la construction d'une réflexion critique sur la mobilité et les déplacements ».

UN SERVICE CIVIQUE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

Le LMI a expérimenté en 2015-2016 un service civique « Ambassadeur de la mobilité ». Dix-neuf ambassadeurs de la mobilité ont ainsi été déployés en France. Cette expérimentation répondait à une triple mission : une mission citoyenne afin de faciliter l'accès des jeunes au service civique ; une mission environnementale s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique et une mission socioéconomique afin d'accompagner les publics fragiles vers une meilleure mobilité et un accès à l'emploi.

<https://www.mobiliteinclusive.com/le-lmi-experimente-un-service-civique-de-la-mobilite-inclusive/>



UN DIPLÔME DE CONSEILLER EN MOBILITÉ

Le LMI et l'École d'urbanisme de Paris se sont ainsi associés pour créer en 2016 le diplôme interuniversitaire de « Conseiller mobilité insertion » avec pour ambition de favoriser la montée en compétences, et surtout en reconnaissance, des professionnels qui interviennent chaque jour pour la mobilité des publics les plus fragiles. Le LMI agit pour organiser, développer et faire reconnaître une filière professionnelle de conseillers en mobilité.

<https://www.mobiliteinclusive.com/diplome-conseiller-mobilite-cest-parti-pour-les-candidatures-de-la-3e-promotion/>



PRIORITÉ 4

Soutenir l'innovation pour tous et là où l'on en a le plus besoin

À quoi sert une innovation si elle ne bénéficie pas au plus grand nombre ?

*Comment reconnaître, faire connaître et soutenir
l'innovation sociale et solidaire ?*

Soutenir l'innovation, c'est avant tout s'intéresser à la nature même de la nouveauté qu'elle introduit.

De par son approche sociétale de la mobilité, le LMI est par nature le Laboratoire des innovations sociales et solidaires.

Créée le plus souvent par des publics « empêchés », l'innovation sociale et solidaire apporte des réponses et des solutions nouvelles à des besoins sociétaux complexes et majeurs auxquels ni les industriels du secteur ni l'État ne peuvent répondre seuls.

L'innovation sociale éclaire ainsi sur des pratiques visant à permettre à un groupe d'individus de prendre en charge collectivement un besoin social n'ayant pas trouvé de réponse satisfaisante.

Le LMI s'inscrit donc dans une démarche collective et constitue, grâce aux actions de ses membres et à celles de son écosystème, un véritable réceptacle de l'innovation sociale et solidaire.

Il met ainsi en relation les collectivités locales et les apporteurs de projets innovants avec comme priorité d'apporter des solutions de mobilités plus économiques et plus inclusives à destination des territoires et des publics qui en ont le plus besoin.

L'INNOVATION AU CŒUR DU LMI

De par leurs activités, les membres du LMI créent nombre d'innovations sociales et solidaires à l'image, par exemple, des dispositifs itinérants baptisés « Croix-Rouge sur Roues » qui sillonnent les routes de France en allant à la rencontre des plus vulnérables, au plus près de leur lieu d'habitation. Le LMI porte et soutient l'ensemble de ces innovations.

Les actions des fondations d'entreprises membres du LMI vont au-delà d'un financement ou d'un mécénat, elles apportent aux associations un conseil en ingénierie de projet, les accompagnent dans la durée, les aidant ainsi à se développer.

LE LMI PARTENAIRE DE FRANCE MOBILITÉS

Lancée en décembre 2018 par le ministère chargé des Transports pour faciliter l'innovation dans la mobilité, cette démarche a pour objectif de permettre le développement et la diffusion de l'innovation dans les mobilités du quotidien en reconnectant les différents acteurs pour répondre aux défis de tous les territoires. Dans le cadre de la plateforme collaborative France Mobilités, qui a pour objectif de disposer d'une vision exhaustive et territorialisée des initiatives innovantes, le LMI veille au caractère « social et solidaire » des dispositifs identifiés. Certaines initiatives repérées comme particulièrement efficaces (plateforme de mobilité, garage solidaire, transports d'utilité sociale, transport organisé par les particuliers, tiers lieux, accompagnement à la mobilité, insertion professionnelle par la mobilité, etc.) feront l'objet de témoignages de pair-à-pair, facilitant leurs mises en œuvre sur des territoires ayant soulevé des problématiques similaires.

DÉTECTER L'INNOVATION DANS L'ÉCOSYSTÈME

Le Laboratoire a lancé en 2016 un appel à projets afin d'identifier les projets de « services innovants pour les personnes vulnérables ». Trois start-up ont été sélectionnées pour mener des expérimentations sur trois publics spécifiques : les habitants des territoires peu denses (Covoit'ici), les seniors (Bip Pop) et les personnes en situation de handicap (I Wheel Share).



LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

Le Tank
22 bis, rue des Taillandiers
75011 Paris

mobiliteinclusive.com



FONDATION SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION FACE

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE

